

## ARRETE - tarifs du cimetière communal

Le Maire,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 alinéa 2 donnant délégation à M. Le Maire pour la fixation de différents tarifs ;*

*Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 visée en préfecture le 28 mai 2020, donnant délégation au Maire dans divers domaines ;*

*Vu l'avis de la commission sociale réunie le 06 avril 2021 ;*

### ARRETE

**ARTICLE Unique** – *Conformément à l'avis de la commission, il est arrêté de nouveaux tarifs concernant le cimetière dans les conditions suivantes :*

#### Concessions pour 15 ans – 47€ le m<sup>2</sup>

Surface en m <sup>2</sup>	Montant pour la commune	Montant pour le CCAS	Montant total
3.36	105,28 €	52,64 €	157,92 €
5.60	175,47 €	87,73 €	263,20 €

#### Concessions pour 30 ans – 94€ le m<sup>2</sup>

Surface en m <sup>2</sup>	Montant pour la commune	Montant pour le CCAS	Montant total
3.36	210,56 €	105,28 €	315,84 €
5.60	350,94 €	175,46 €	526,40 €

#### Concessions pour 50 ans – 140€ le m<sup>2</sup>

Surface en m <sup>2</sup>	Montant pour la commune	Montant pour le CCAS	Montant total
3.36	201,60 €	100,80 €	302,40 €
5.60	336,00 €	168,00 €	504,00 €

**Cave urne – 0.80m X 0.80m sur 1m<sup>2</sup> de terrain**

Durée	Montant pour la commune	Montant pour le CCAS	Montant total
15 ans	280,00 €	140,00 €	420,00 €
30 ans	306,67 €	153,33 €	460,00 €
50 ans	333,33 €	166,67 €	500,00 €

**Case de Columbarium**

Durée	Montant pour la commune	Montant pour le CCAS	Montant total
15 ans	254,67 €	127,33 €	382,00 €

**Location du caveau communal par mois :**

- Du 1<sup>er</sup> au 12<sup>ème</sup> mois : 20.00 €

FAIT à Isle le 28/04/2021

Gilles BEGOUT  
Le Maire,

Conseiller départemental

